

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Avril

LE BILAN DU CABINET

« Vous nous jugerez à nos actes, disait avec assurance M. Bourgeois, dans la déclaration ministérielle, nous vous demandons votre confiance, non pour vivre, mais pour agir. » Et tandis que depuis six mois se poursuit péniblement l'expérience de la politique radicale, nous nous interrogeons en vain, nous cherchons, sans la découvrir, l'œuvre législative personnelle que le Cabinet a fait passer dans nos codes, l'acte gouvernemental utile à la République par lequel il ait marqué sa vie.

Si son actif est nul, son passif en revanche grossit et s'aggrave chaque jour, à telles enseignes que nous voilà déjà au fond de l'impasse où il nous avait témérairement engagés.

Il y a six mois, le parti républicain comprenait tous ces hommes sans distinction de nuances, qui luttèrent au début et aux heures de crise, pour la République, et furent, avec Gambetta et Jules Ferry, les vrais fondateurs de notre régime. Il embrassait tout ce qu'il restait des 363, en même temps que les continuateurs de leur politique, les dépositaires de leur pensée, les exécuteurs de leur programme.

Un jour où l'on discutait à la Chambre sur le point de savoir si un ministère devait comprendre à la fois des représentants des diverses nuances de parti, ou seulement des représentants d'une seule nuance de l'opinion, un homme s'était levé, et, non sans éloquence, avait développé cette thèse qu'un ministère devait être la représentation exacte du pays, un ministère de concentration républicaine. Cet homme-là, était M. Léon Bourgeois.

Lorsque, peu de temps après, M. Bourgeois était appelé à former un cabinet, il s'empressait de donner à son discours le plus éclatant démenti, de prendre dans le groupe radical tous ses collaborateurs, de

couper en deux, d'une façon irrémédiable, le parti républicain, au risque de rouvrir pour lui l'ère des aventures, en même temps que celle des discordes.

Telle fut l'entrée en matière du président du conseil. La suite fut à l'avenant.

La fraction radicale n'est qu'une minorité au Parlement. Pour vivre, M. Bourgeois avait besoin d'alliés. Les socialistes lui offrirent et il accepta leur concours. Il devint ainsi leur prisonnier, et l'on vit cette chose étrange, le chef d'un gouvernement régulier prodiguant ses faveurs aux ennemis de tout pouvoir constitué, aux partisans de la lutte des classes, de l'abolition de la propriété individuelle, de la révolution sociale.

Pour plaire à la fraction la plus bruyante de ses adhérents, le Cabinet n'hésita pas à proposer des solutions extrêmes qu'il savait à l'avance devoir être repoussées par le gros des forces républicaines et par le Sénat, — assemblée qui compte dans son sein les représentants les plus sûrs et les plus éprouvés de la démocratie. Et le jour où, par deux votes successifs, le Sénat eût condamné l'intervention scandaleuse du garde des sceaux dans l'œuvre de la justice, la scission fut complète et la guerre déclarée.

Le cabinet, d'ailleurs, était allé, le cœur léger, au devant de cette situation, que dis-je, il l'avait provoquée, sachant qu'en de certains milieux toute hostilité envers la haute assemblée soulève facilement l'enthousiasme. Comment en serait-il autrement, puisqu'on retrouve dans ces milieux toutes les épaves du parti boulangiste, auxquelles le procès de la Haute-Cour rappelle de douloureux souvenirs ?

Entre temps, le ministre Mesureur avait proclamé à Châlons devant M. Bourgeois et sans provoquer ses protestations « que les républicains progressistes et socialistes avaient droit au pouvoir et qu'ils étaient capables de gouverner, » et bientôt il confiait la direction de la Bourse du Travail à Paris, à un ancien membre de la Commune, M. Dumay. Quant au voyage du Pré-

sident de la République dans le Midi, il avait été avec un sentiment douteux des convenances, transformé en manifestation de sympathie pour le Cabinet, d'hostilité pour le Sénat.

Ces choses, nous les avons vues, nous en avons été les témoins attristés ; elles n'ont pas eu le don d'ouvrir les yeux à un certain nombre de nos amis et c'est à leur faiblesse que nous devons la continuation de l'état de choses alarmant, en face duquel notre parti se débat. Mais il devait fatalement arriver que le Cabinet de M. Bourgeois subit la peine de ses alliances compromettantes. Il s'aperçoit un jour, qu'au point de vue de la politique extérieure, il avait, en quelques mois, perdu tout le terrain que ses prédécesseurs avaient patiemment et habilement conquis. L'Angleterre, après des échecs significatifs, relevait la tête et décidait, pour consolider sa situation en Egypte, de faire une expédition dans le Haut-Nil. Elle s'était assurée l'assentiment des puissances de la triple-alliance. Le coup était cruel tout autant que soudain et le gouvernement occupé ailleurs, n'avait nullement songé à le parer ; ses notes comminatoires du lendemain portèrent à faux. Il fallait une victime expiatoire, il sacrifia le grand chimiste chargé du portefeuille des affaires étrangères, et M. Bourgeois, prit sa place.

Mêlé comme président du conseil aux résolutions concernant la politique étrangère, responsable autant que M. Berthelot des dernières fautes, M. Bourgeois sera-t-il plus heureux que son prédécesseur ? Il est permis d'en douter, qu'il le veuille ou non, son alliance avec le parti du désordre, prive le Cabinet, aux regards des gouvernements étrangers, de la moitié de son prestige.

Bien plus, le vote de défiance du Sénat, au devant duquel le ministère est allé, enlève à ce dernier cette autorité morale que M. Bourgeois lui-même déclarait nécessaire pour la défense de nos intérêts en Europe.

Qu'importe à nos gouvernants le crédit de la France ! Il faut rester au pouvoir avant tout, rester pour agir sur les élec-

teurs appelés à renouveler les conseils municipaux.

Quels méprisables desseins ont donc guidé nos gouvernants au cours des événements derniers. C'est donc à une œuvre de parti qu'on a sacrifié les intérêts les plus sacrés de notre pays ? Cela se dit, cela se répète, cela est vrai. Le ministère discrédité, disqualifié devant le Sénat, ne trouvant une majorité à la Chambre que grâce au concours des socialistes, grâce à des maquignonnages politiques, aussi dégradants pour celui qui les emploie que pour celui qui en profite, reste, croyant avoir une influence sur les élections municipales.

Vaine espérance ! Au demeurant, le corps électoral sait déjà à quels hommes il doit confier les intérêts des communes. Que nos maîtres d'un jour cherchent donc à violenter un pays jaloux de ses libertés, il verra quelle réponse lui sera faite.

CONSTANT DULAU,
Député.

INFORMATIONS

L'Expédition du Nil

On télégraphie du Caire :

L'expédition de Dongola a absorbé déjà non seulement les 5,200,000 francs que la caisse de la Dette a avancés illégalement au ministère des finances égyptien, mais encore les 12,300,000 fr. qui constituaient, au 1^{er} mars, le fonds de réserve spécial à la disposition du ministère des finances.

Le conseiller financier anglais ne cache pas que les dix-huit millions ainsi dépensés ne paient que les dépenses de début et qu'après avoir pris à la caisse de la Dette les 7,800,000 francs que la caisse reste à verser sur l'avance illégale de 500,000 livres égyptiennes par elle consentie malgré l'opposition de la Russie et de la France, le gouvernement égyptien demandera à la caisse un second crédit d'un million de livres égyptiennes, soit vingt-six millions de francs, pour préparer les opérations d'automne ; soit ensemble 51,540,000 francs avant même que l'expédition ait tiré un seul coup de fusil.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 3

HAINA MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

II

Complice

Il resta une minute sur le trottoir, indécis, réfléchissant à ce qu'il allait faire.

La nuit était complètement venue, les terrasses des cafés se vidaient, c'était l'heure du dîner.

Après un instant de réflexion, Dubulle se dirigea vers la rue de la Chaussée-d'Antin.

— Allons voir Garraud, dit-il. Il doit être à son taudis de la rue Marcadet, peut-être pourra-t-il me renseigner sur cette étrange provocation.

Il regarda l'heure exacte à sa montre et pressa le pas.

— Je que le temps, continua-t-il, je n'ai dînerai après.

Il prit la rue Blanche, gagna d'un pas rapide la rue Lepic et se mit à gravir la pente raide de Montmartre.

Arrivé en haut de la rue Girardon, il s'arrêta une minute pour reprendre haleine et se reposer, puis il se remit en marche descendant le versant de la colline qui regardait la banlieue.

À l'angle de la rue Marcadet et de la cité du même nom, il fit halte devant une maison de sinistre apparence, sale, malpropre aux fenêtres veuves de carreaux

et dont pas une lumière n'éclairait la façade sombre, noire, criblée de lézardes.

— Est-ce que j'arriverais trop tard, fit Dubulle, en jetant un regard sur la maison qui semblait endormie, ou abandonnée.

Il fit entendre un coup de sifflet âpre, strident — un de ces coups de sifflet comme en lancent les rodeurs de ces parages pour signaler les rondes de la police à leurs semblables, un de ces coups de sifflet qui déchirent les oreilles des passants atterrés et leur font courir une frisson à fleur de peau.

Au même instant une des fenêtres de la maison s'éclaira d'une lueur incertaine et tremblotante.

— Bon, il m'a entendu, entrons.

Georges Dubulle s'approcha de la barrière qui défendait l'entrée de l'étroite cour qui précédait la maison.

Mais avant de la pousser il jeta autour de lui un nouveau regard, sondant d'un œil profond les terrains environnants où s'alignaient des roulettes de forains et des caravanes Romanichels.

L'élégant boulevardier, l'habitué des cercles et des tripots à la mode n'aurait sans doute été que médiocrement flaté d'être surpris dans ces parages à pareille heure.

Il ne vit rien d'anormal et s'engagea en trébuchant dans un escalier aux marches chancelantes, dépourvu de rampe et noir comme un four.

Il gravit ainsi quelques degrés et se trouva en face d'une porte aux ais disjoint qui laissaient filtrer la lumière.

Il frappa trois coups discrets, lentement, les espaçant d'une façon particulière, comme un signal convenu.

— Qui est là ? cria une voix enrouée de l'intérieur.

— Moi.

— Qui moi.

— Dubulle.

— C'est bon, entre.

— Quelle précaution, mes enfants, s'écria l'adversaire de Savreux en pénétrant dans la pièce d'où venait la voix, on voit bien que tu deviens capitaliste.

C'est égal, quand on reçoit des gens comme il faut, on ne devrait pas nicher dans un trou pareil. Quel coupe-gorge !

— Ne fais donc pas tant le dégoûté, monsieur l'aristo, tu as été bien aise de m'y trouver quand tu as eu besoin de moi.

La pièce dans laquelle Dubulle venait de pénétrer était encore d'aspect plus lamentable, plus écoeurant que l'extérieur de la maison.

Un misérable grabat, une chaise dépaillée, une bougie fixée dans le goulot d'une bouteille en composaient tout l'ameublement.

Aux murs pendaient quelques hardes, ignobles, effilochées, boueuses. Et c'était tout. L'homme qui habitait ce taudis était tout jeune, presque un gamin. Il avait le teint blême des précoces rodeurs de barrière, une voix éraillée qui accusait de nombreux excès.

A bien l'examiner pourtant, il n'avait rien de reposant, au contraire, l'ensemble de la figure était plutôt sympathique.

Petit, sec, maigre, il avait l'air d'un de ces faubouriers fluets qui cachent sous leur apparence débile une force musculaire peu commune.

Etendu sur son grabat, il fumait philosophiquement, s'amusant à regarder sa fumée monter vers le plafond en spirales bleuâtres.

— Qu'est ce que tu veux, demanda-t-il à Dubulle.

— As-tu écrit et envoyé les lettres à l'adresse que je t'avais indiquée.

— Pourquoi cette question ?

— C'est que Savreux m'a provoqué ce soir à la terrasse du café de la Paix.

— Allons, fit Garraud en ricanant, il ne manquait plus que cela ; voilà qui va encore hâter ta dégringolade ; si tu continues, tu viendras bientôt me demander l'hospitalité.

— Il s'agit bien de cela.

— Je ne comprends plus alors.

— Suis mon raisonnement ; Savreux n'est pas homme à chercher querelle à quelqu'un à la légère ni sur un simple soupçon, j'en suis certain. Or, pour qu'il m'ait insulté, provoqué, frappé publiquement, il faut qu'il connaisse les lettres anonymes que tu as écrites pour moi, qu'il ait la certitude que j'en suis l'instigateur.

Mais comment a-t-il pu le découvrir, voilà ce que je me demande ?

— M. Mollien lui a peut-être communiqué les lettres.

— C'est probable, mais, que diable ! ils ne te connaissent pas, et en revanche ils savent bien que mon écriture ne ressemble en rien à celle des lettres, ils sont payés et de reste pour la connaître.

Dans tous les cas nous avons réussi au delà de mes espérances, le Savreux qui m'a fait chasser de chez les Mollien est congédié à son tour.

Mais sa provocation m'étonne !

— Dame ! fit évasivement Garraud, s'il a la certitude que c'est toi l'auteur ou l'instigateur des lettres anonymes, je comprends qu'il ait envie de te tuer.

(A suivre)

On est très inquiet de ces projets avoués des autorités anglaises, car on prévoit qu'à ce compte, tout le fonds de réserve général des créanciers de l'Égypte, passera en entier dans les seuls préparatifs de l'expédition et que l'Angleterre sera amenée à faire appel ensuite au fonds des économies des conversions, pour faire face aux nécessités de la marche sur Dongola.

Londres, 10 avril.

Le *Daily News* dit que le ministère de la guerre a décidé l'envoi en Égypte de seize autres officiers anglais.

Les derviches

On annonce qu'une centaine de derviches se trouvaient jeudi dans le voisinage de Tamaniel près de Souakim.

La ligne télégraphique est rétablie avec les puits de Murat.

L'entente franco-russe

On télégraphie de Vienne :

Dans une lettre adressée de Saint-Petersbourg à la *Correspondance Politique*, on fait ressortir le rapport étroit qui existe entre les questions relatives à l'Égypte et à l'Extrême-Orient.

On ajoute que l'entente solide et résolue de la Russie et de la France dans la question d'Égypte a pour but d'empêcher une prolongation illimitée de l'occupation de ce pays par l'Angleterre.

« L'attitude de l'Allemagne, dit en outre le correspondant petersbourgeois, a causé quelque surprise dans la capitale de la Russie ; elle a mis cette puissance et la France dans une situation incommode et a obligé ces deux États à atteindre leur but par une autre voie ; mais l'entente des deux gouvernements concernant la question d'Égypte demeure, malgré cela, sérieuse et solide.

Le Négus

On cherche, en Italie surtout, à faire passer le Négus pour un barbare. Qu'on en juge :

On écrit de Choa que quelques Arabes, ayant voulu profiter de l'absence des principaux gouverneurs des provinces du Sud de l'Éthiopie pour recommencer leur commerce d'esclaves, ont été pris par l'armée abyssine au moment où ils se dirigeaient vers Aoussa.

Ils ont été solennellement jugés à Ankober et, malgré l'absence de l'empereur qui, seul, peut sanctionner les condamnations à mort, le principal d'entre eux a été pendu pour faire un exemple.

Il y a des peuples qui se disent civilisés et qui ne sont pas encore parvenus à faire disparaître la traite dans leurs possessions.

Ajoutons que Ménélik a demandé à faire partie de l'Union postale universelle ; il a fait ouvrir des routes, tracer des lignes de communication, fixer des points et stations d'échange pour les correspondances ; il a fait imprimer des timbres-poste et frapper des monnaies ; autant de mesures qui témoignent de son ardent désir de multiplier ses rapports avec l'Europe.

Il a créé dans ses États des imprimeries et un journal officiel. Il a appelé des ingénieurs, des techniciens, des artisans et ouvriers européens, qui n'ont qu'à se louer de sa générosité et de sa loyauté, alors même qu'il a été parfois trompé par les gens qu'il avait accueillis chez lui.

On voit que les Abyssins ne sont pas les barbares qu'on imagine.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 43

L A

FIANcée DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

XXI

Où Sublimé gagne ses galons

— Ida... Ida... l'interrompt M. de la Jaune je t'en supplie. Cette affaire est mienne. Laisse-moi faire justice de toutes ces turpitudes. Calme-toi ! Mademoiselle Pimponneau, pardonnez à cette enfant.

Calme-toi, Ida...

— Me calmer, lorsque je vous vois, mon père soupçonné d'un crime infâme qui vous conduirait aux assises s'il était prouvé !...

Me calmer ! Dussé-je mourir d'exaspération, je ne me tairai pas et je cracherai à la face de cette créature tout le mépris dont mon âme est remplie. Allons ! la Pimponneau dehors ou je vous tue comme une bête venimeuse.

L'enfant changée en tigresse brandissait un couteau. Elle allait commettre un crime...

Epouvantée, Mlle Pimponneau sortit à reculons :

— Demain, dit-elle en montrant le poing à la jeune fille, demain, fiancée et fille d'assassin, tu ne seras plus si fière.

Vainement M. de la Jaune qui avait de si bonnes rai-

CHRONIQUE LOCALE

Au 7^e d'infanterie

M. le général de division Vincendon est arrivé ce matin à Cahors. A 11 heures, le 7^e était passé en revue dans la cour de la caserne.

A l'heure où nous mettons sous presse, M. le général visite les nombreux malades militaires qui sont à l'hôpital. Nous sommes certain que cette démarche produira un effet moral excellent sur nos pauvres soldats, victimes d'un surmenage inconsidéré, dont la responsabilité remonterait, paraît-il, jusqu'au commandement du 17^e corps.

* *

M. Moreaud, médecin-major de 1^{re} classe à l'hôpital militaire de Bourges, est désigné pour le 7^e régiment d'infanterie.

M. Loustalot, médecin aide-major de 1^{re} classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran, est nommé au même titre au 7^e d'infanterie.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Cavaignac, lieutenant au 9^e régiment de chasseurs, à Auch, est promu capitaine au 17^e régiment de dragons, à Carcassonne.

Au Cercle républicain

Le Cercle républicain recevra MM. les conseillers généraux du département le mercredi 15 avril, à 9 heures du soir.

Société de secours mutuels

MM. les membres de la société de secours mutuels de Cahors, sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale du 2^e trimestre 1896, qui aura lieu dimanche prochain, 12 avril, à 8 heures et demie du matin, dans une des salles de l'hôtel de ville.

Ordre du jour : Rapport sur la situation financière de la Société.

Société des Sauveteurs du Lot

La soirée de gymnastique et d'escrime offerte par la Société des Sauveteurs du Lot aux membres honoraires et participants, aura lieu le 26 avril courant, au théâtre de Cahors.

Bourses d'enseignement primaire supérieur

Par arrêté ministériel, les épreuves du concours pour les bourses d'enseignement primaire supérieur, ont été fixées ainsi qu'il suit : 1^{re} aspirants, le 12 mai ; 2^e aspirantes, le 18 mai.

Ces épreuves auront lieu à Cahors, au collège de jeunes filles, et commenceront à huit heures et demie du matin.

Retraite en musique

La retraite en musique prendra ce soir l'itinéraire suivant :

Caserne Bessières, boulevard Gambetta, rue Brive, quai Ségur d'Aguesseau, quai Champollion rue de la Liberté, boulevard Gambetta, faubourg Labarre.

sons pour éviter l'intervention de qui que ce fut dans ses affaires intérieures, supplia-t-il Mlle Pimponneau de demeurer.

L'outrage était trop flagrant. Elle n'avait plus qu'à jeter à l'eau toute cette famille.

Elle partit en faisant entendre les plus terribles menaces.

M. de la Jaune, pressant alors la main d'Ida lui dit doucement.

— Tu viens de perdre ton père. Cette femme va te dénoncer.

— Ah ! s'écria l'enfant au milieu d'un râle, cette vipère dit donc la vérité.

— Oui, fit-il d'une voix sombre, oui... demain c'en sera fait de moi !

Demain arriva fatal et décisif.

Sur le vu du rapport de Sublimé, M. de la Jaune dut aller rendre compte à M. Simonot, comme prévenu désigné par la clameur publique, des causes de son intimité avec Souchet, l'assassin de la rue Saint-Joseph.

En vain le député se prévalut-il de l'immunité attachée à ses fonctions.

M. de la Jaune opposa des arguties de droit parlementaire, s'appuyant sur le paragraphe 1^{er} de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, qui interdit toute poursuite contre un député pendant toute la durée de la session ; il voulut gagner du temps. Il pensait ainsi pouvoir fuir à l'étranger, emmenant avec lui sa chère Ida.

Inutiles efforts. Sur la requête du procureur général les poursuites furent autorisées et le mandat d'amener lancé. M. de la Jaune fut conduit à la prison de Mazas.

Mais si M. Simonot tenait son inculpé, les groupes

CAUSERIE

sur l'Exposition des Magasins du Printemps, Cahors.

(Suite et fin)

Toulouse, 6 avril.

Je n'en finirais pas, chères lectrices ; si je voulais vous décrire tout ce que j'ai vu d'intéressant ; cette causerie serait interminable ; il faut s'en plaindre à M. Course et à son personnel, qui ont trop bien fait les choses.

Je n'aurai garde d'oublier cependant, comme complément des toilettes, de fort jolies jaquettes courtes, à basques ondulées avec revers demi-larges, s'ouvrant sur un gilet de piqué ou de drap blanc, des collets très coquets en drap, en satin noir rehaussés de broderie Luxeul écarlate, des collets en mousseline de soie, si on peut appeler ainsi ces garnitures pour les épaules, ces délicieux fouillis qui encadrent si bien un visage de femme et font valoir l'élégance de la tournure sans rien dissimuler du costume. Par les descriptions qui précèdent je n'ai pu qu'indiquer sommairement l'importance complexe de cette exposition. Celles de mes lectrices qui désireront de plus amples renseignements peuvent les demander directement aux Magasins du Printemps, Cahors.

Que de progrès réalisés depuis quelques années par les maisons de province ! Grâce à leur développement, Paris n'a plus seul le monopole de l'élégance ; il faut nous en féliciter et seconder par tous les moyens ce grand courant de décentralisation. Le moyen le plus efficace, et qui est à la portée de tous, est de réserver la préférence de nos achats à nos bonnes maisons de province, tout le monde y gagnera.

* *

Les lots-primes offerts par les Magasins du Printemps-Cahors, aux visiteurs de l'exposition, sont gagnés par les numéros suivants : 238, 241, 299, 315, 907, 958, 942, 1,493, 1,333, 1,412, M^{me} ***

Le Monument Canrobert

Voici le compte-rendu de la réunion tenue le 17 décembre 1895 à la Chancellerie de la Légion d'honneur.

PRÉSIDENCE DE M. LE GÉNÉRAL DE COLOMB

(Suite et fin)

M. le général Charreyron. — Avec ces discussions, il nous arrivera la même chose que pour Faidherbe — nous n'aurons jamais notre statue.

M. Alexis Cance. — Je crois en effet que le mot importance ne fasse naître quelques difficultés.

M. Larroumet. — Voilà la nouvelle rédaction.

3^e demande que le comité d'exécution examine le vœu de la ville de Saint-Céré relatif au piédestal et à ses accessoires.

M. le Président. — Je mets cette rédaction aux voix.

Le 3^e paragraphe mis aux voix est adopté.

M. le général Fay. — Général Picard, vous ne votez pas ce paragraphe ?

M. le général Picard. — Non ! je proteste, parce que vous devez avoir la liberté, si on vous oppose des prétentions exorbitantes, vous n'en finirez jamais.

parlementaires n'étaient pas décidés à le lui laisser.

Le scandale serait immense si ce futur ministre était convaincu de ce crime épouvantable.

On eut dit que le salut de la République était en question.

XXII

Liquidation

Le 12 janvier 1881, M. de la Jaune et Ida étaient à table dans leur petite maison de la Porte-Rouge, lorsque Mlle Pimponneau arriva inopinément.

Elle était très émue. Son visage était si bouleversé que le député ne put s'empêcher de lui dire, tout en lui offrant de prendre le café avec eux :

— Vous êtes toujours en ébullition, chère demoiselle ! Eh ! mon Dieu ! qu'y a-t-il donc ? M'apportez-vous la nouvelle de la dissolution de la Chambre ? M. Grévy me charge-t-il de reconstituer le cabinet ?

— Puis-je causer cinq minutes seule avec vous.

— C'est donc bien grave ?

— Très grave, monsieur le député. Accordez-moi quelques secondes d'entretien particulier.

M. de la Jaune regarda sa fille. Elle avait les yeux ardemment fixés sur Mlle Pimponneau, de mauvais yeux, très mauvais yeux, scrutateurs, méfians, rien de bon. Son père lui demanda timidement :

— Me permets-tu, ma chérie, de passer dans le salon ?

La jeune fille ne le permit point. Elle déclara à brûle-pourpoint qu'elle ne voulait plus de cachotteries.

Ces mystères avaient fait leur temps. Depuis la mort de son fiancé elle entendait bien compter pour quelque chose dans la maison. Elle voulut que l'entretien eut lieu devant elle.

— Mais, fit observer Mlle Pimponneau, ce que nous

M. Armand Cance. — La ville se soumettra aux décisions du Comité.

M. le général Fay. — Enfin le paragraphe est voté malgré la protestation du général Picard. Mais nous tiendrons compte de cette protestation et nous tâcherons de nous tenir très fermes dans cette voie. Mais je vous demanderais après le vote du 4^e paragraphe de vouloir bien voter l'adjonction au comité d'exécution de M. Cance, qui sera notre lien avec ces messieurs de St-Céré.]

M. le général Picard. — Parfaitement, car il est bon d'avoir un représentant de St-Céré.

M. Larroumet. — 4^e décide qu'après les dépenses du monument et de l'inauguration les fonds disponibles seront affectés à l'érection d'un double de la statue à Paris.

M. le général Fay. — Ceci est pour quand tout sera terminé.

M. le président. — Je mets aux voix le 4^e paragraphe.

Le 4^e paragraphe mis aux voix est adopté.

M. le général Fay. — Je demande maintenant que la ville de St-Céré nous prépare un devis des frais d'inauguration et nous le remet en temps utile pour que nous sachions ce qu'elle demande pour ses fêtes.

M. le Président. — Il est entendu que M. Cance est adjoint au comité d'exécution.

M. Bagnérès. — Vous connaissez, M. Cance, les vœux de la population et ses désirs ?

M. Alexis Cance. — Mais je peux les interpréter tout autrement. Je crois cependant bien les servir et je tiens à ce que vous soyez bien fixés sur ce point.

M. Bagnérès. — Nous resterons en communication.

M. le président. — Je mets aux voix l'adjonction de M. Cance, ingénieur électricien à Paris, du comité d'exécution comme intermédiaire entre le conseil municipal de Saint-Céré et le comité d'exécution.

L'adjonction, mise aux voix, est adoptée.

M. Armand Cance. — Je voudrais bien savoir si les vœux de Saint-Céré et les désirs que nous avons manifestés obtiendront satisfaction.

M. l'Amiral Martin. — Le comité s'est engagé à examiner votre demande, on ne peut vous en dire davantage.

M. le Président. — La séance est levée.

Texte des résolutions adoptées par la commission sur la proposition de M. Larroumet.

Articles 1. 2. 3. 4.

Approuve la décision du comité d'exécution en ce qui concerne le choix du statuaire et la maquette de la statue qui lui est présentée.

Demande qu'une démarche soit faite auprès de l'administration des Beaux-Arts pour obtenir une subvention de l'Etat et l'examen des devis par un architecte ou un inspecteur de l'administration des Beaux-Arts.

Demande que le comité d'exécution examine le vœu de la ville de St-Céré relatif au piédestal et à ses accessoires.

4^e Décidé qu'après les dépenses du monument et de l'inauguration, les fonds disponibles seront affectés à l'érection d'un double de la statue à Paris.

Figeac

La police de notre ville a mis en état d'arrestation, pour vagabondage et mendicité, deux repris de justice.

Ce sont les nommés : 1^o Alfred-Auguste Cautrais, âgé de 33 ans, né à Bolbec (Seine-Inférieure

vons à nous dire n'intéresse pas les petites filles.

— Cela n'est point mon avis, mademoiselle, répliqua l'enfant.

Et tout d'un coup, comme si la tempête se déchainait dans son cœur elle s'écria :

— Je ne vous conseille point, la Pimponneau, de chercher à continuer ici le rôle que vous vous êtes attribué jusqu'à ce jour dans notre intérieur. J'ai assez de vous et de vos manœuvres. J'ai pour ma part, assez souffert pour avoir le droit de tout savoir et tout entendre. Parlez mon père, parlez devant moi.

— Parlez, Mademoiselle. Je n'ai plus rien à refuser à mon Ida.

—Cependant...

—Il n'y a pas de cependant, Mademoiselle, s'écria la jeune fille. Je veux que vous parliez devant moi. Allez ! J'ai acquis quelques expériences et rien de tout ce que vous direz ne pourra me surprendre...

— J'en doute beaucoup, Mlle, répliqua Mlle Pimponneau d'un ton sec. Mais puisque vous le voulez.

Elle toussa pour se donner du courage.

— Voici, monsieur le député. Je viens de chez M. Simonot.

.....

L'affaire de M. de la Jaune devenait une question d'Etat. M. Simonot appartenait à la magistrature encore indépendante. On eut peur qu'il ne fût pas assez souple, qu'il plaçât avant la satisfaction des partis politiques l'intérêt de la vindicte publique, un mot stupide quand il peut compromettre les manœuvres de nos petits grands hommes, mais un grand mot l'orsqu'il peut servir les coteries. On commit donc à sa place un nouvel arrivé, un produit du favoritisme scandaleux qui florissait alors sans vergogne... (A suivre).

mouleur, sans domicile fixe; 2° Mathieu Bar-
denne, âgé de 52 ans, né à Villeneuve-sur-Lot,
peigneur, aussi sans domicile fixe.
Ils ont été écorchés à la maison d'arrêt de notre
ville.

Gourdon

Favorisée par le beau temps, notre foire, dite
de Pâques, qui a été tenue mercredi dernier, a
été assez importante.

Les divers marchés étaient bien approvision-
nés pour la saison, mais les transactions ont été
lentes.

Voici les cours pratiqués :
La baisse sur les bestiaux que nous avons si-
gnalée aux précédentes foires, semble persister,
cependant, il s'est traité quelques affaires sur les
bœufs d'attelage dans les prix de 460 à 730 fr.
la paire; ceux destinés à la boucherie ont valu
de 35 à 38 fr. le quintal, poids vif.

Les porcs gras, qui avaient été amenés en pe-
tite quantité sur notre marché, ont valu de 30 à
35 fr. les 50 kilos.

Les porcelets, qui continuent à être assez chers,
se sont vendus de 22 à 43 fr. la pièce, selon gros-
seur.

Les moutons gras, de 0,60 à 0 fr. 75 le kilo.
Voici la mercuriale de la halle aux grains :

- 200 hectolitres de blé vendus au prix moyen
de 14 fr. l'hectolitre.
 - 80 hectolitres de seigle vendus 9 fr. 80 l'hec-
tolitre.
 - 30 hectolitres de maïs vendus 10 fr. 20 l'hec-
tolitre.
 - 100 hectolitres d'avoine vendus 8 fr. 50 l'hec-
tolitre.
 - 200 hectolitres de noix vendus 10 fr. 50 l'hec-
tolitre.
 - 80 hectolitres de pommes de terre vendus 3 fr.
l'hectolitre.
 - 5 hectolitres de châtaignes vendus 7 fr. 80
l'hectolitre.
- On ne nous a signalé ni vol ni accident.

Marmillac

Notre foire du 7 avril n'a pas été très impor-
tante; voici la moyenne des cours pratiqués sur
les divers marchés :

- Bœufs de boucherie : 38 francs les 50 kilos,
poids vif; attelages : 680 francs la paire; quel-
ques rares affaires et baisse générale depuis quel-
ques temps.
- Poules, la paire, 3 fr. 50; poulets, 2 fr. 75;
œufs, la douzaine, 0 fr. 40; miel, le demi kilog,
0 fr. 50; oisons, la paire, 2 fr. 25.
- Assez bonnes affaires pour les marchands éta-
lagistes, maraîchers, grainetiers et autres.

Baladou

Le 5 avril, une grange appartenant à M. Félix
Prat, de Baladou, a été détruite par un incendie
dont on ignore la cause.
Les pertes, évaluées à 130 francs environ, sont
couvertes par une assurance.

Saint-Céré

Ces jours derniers a eu lieu, à Saint-Céré, sous
la présidence de M. de Laurières, une réunion du
Comice agricole.

Cette réunion avait pour but :
1° La nomination du jury; 2° la distribution
des récompenses décernées en 1895; 3° le compte-
rendu des opérations du comice pendant l'an-
née 1895.

Ont été élus membre du jury :
MM. Jacques Hérel, boucher; Brunié, à St-
Jean-Lespinasse; Lacassagne, maire de Saint-
Médard-de-Presque; Mathieu Thomas, à Ma-
non; Lazare Méniel, à Vielfroy;

Membres du jury supplémentaires :
MM. Darnis, à Bouno; Emile Ginibre, à St-
Jean-Lespinasse.

Ont été primés :
Vaux gras, 1^{er} prix, M. Crillet, à Ste-Colom-
be, 40 fr.; 2^e M. Pechuzal, à Bannes, 35 fr.; 3^e,
M. Camperos, à St-Jean, 30 fr.; 4^e M. Bastit, à
St-Jean, 25 fr.; 5^e, M. Briat, à Trésagou, 20 fr.

Bœufs gras, 1^{er} prix, M. Depuyrot, à Presque,
50 fr.; 2^e M. Bessières, à Gamos, 45 fr.; 3^e, M.
Penadilles, à Segonzac, 40 fr.; 4^e, M. de Lau-
rières, à Saint-Céré, 35 fr.

Taureaux : 1^{er} prix, M. Antoine Bergues, à
Puybrun, 40 fr.; 2^e, M. Faure, à Lagineste, 30
fr.; 3^e M. Emile Ginibre, à St-Jean, 20 fr.

Vaches, 1^{er} prix, M. de Lamaze, à St-Céré, 50
fr.; 2^e M. Degot, à St-Jean, 45 fr.; 3^e M. Bour-
gade, à St-Jean, 40 fr.; 4^e, M. Lachière, à Sai-
gues, 35 fr.; 5^e, M. Virole, à St-Médard, 30 fr.;
6^e, M. Jules Anzols, à St-Céré, 25 fr.

Béliers, 1^{er} prix, M. Simonet, à Kermise, 30
fr.; 2^e, M. Noël, à Loubressac, 25 fr.; M. Tho-
mas, à Manon, 20 fr.

Truies, 1^{er} prix, M. Larribe, à la Blancherie,
45 fr.; 2^e, M. Amadien, à Terrou, 35 fr.; 3^e,
M. Fruzol, au Breil, 25 fr.

Verrats, 1^{er} prix, M. Counord, à Bannes, 40 f.
Bœufs d'élevage : Première catégorie, 1^{er} prix
M. Mourilhon, à St-Jean, 25 fr.; 2^e M. Dauzier,
à Presque, 20 fr. — Deuxième catégorie, 1^{er}
prix, M. Diala, au Treel, 25 fr.; 2^e, M. Bessiè-
res, à Gamot, 20 fr. — Troisième catégorie, 1^{er}
prix, M. Canet, à la Meynardie, 25 fr.; 2^e M.
Brun, à la Ginèdre, 20 francs.

Mauroux

La foire n'a pas été belle. Très peu de transac-
tions sur les bœufs d'attelage. Les moutons se
vendaient environ 0 65 le kil.; agneaux, 0 75.
Poules, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la paire. Lapins,
de 1 fr. 75 à 3 fr. la paire. Œufs, 0 45 la douz.

Le Boulvé

L'adjudication du clocher et autres réparations
aura lieu à la mairie du Boulvé, le 26 avril, à
2 heures du soir.

Montant des travaux.....	4.707 f. 59
Imprévu.....	147 fr.
Cautionnement.....	300 fr.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 11 avril 1896

Naissances

Blanc Louise, rue Feydel, 8.
Cayrac Isidore, rue du Portail-des-Augustins, 12.
Delsol Marguerite, rue Mascoutou, 1.

Mariages

Malbert François, propriétaire, et Sarroy Lucie,
marchande de mercerie.

Décès

Théron Jeanne, épouse Pagès, blanchisseuse, rue
Devia, 3.
Monbru Jeanne, V^e Verines, 70 ans, rue du Châ-
teau, 7.
Lescale Marie, 17 ans, célibataire, rue St-Ur-
cisse, 17.
Valenti Jeanne, V^e Garrigou, 71 ans, aux Tui-
leries.
Barthe Jean, 1 mois, à Larozière.
Frayret Bertrand, soldat au 7^e de ligne, 22 ans,
célibataire (Hospice).
Doineau Louis, soldat au 7^e de ligne, 24 ans, cé-
libataire (Hospice).
Coudine Louis, dit Raymond, ancien postillon,
76 ans, rue des Badernes, 3.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 9 et 12 mars

De 4 à 5 heures

Le Cœur et la Main, pas redoublé. Leenq.
Dolorès, valse. Walteufeld
Les Dragons de Villars, fantaisie Maillard.
Le voyage de Suzette, polka. Vasseur.

Variétés

Le Gouffre de Padirac

M. Martel, l'intrépide explorateur des grottes
du Centre de la France et de la Corse, vient de
visiter encore une fois le gouffre de Padirac.

Pour avoir été moins mouvementée que celle
de l'année dernière, qui faillit coûter la vie à
M. Martel et à ses deux compagnons, MM. Pra-
dines et Delclaux, cette nouvelle incursion dans
les profondeurs mystérieuses de la terre n'a pas
donné des résultats moins intéressants.

Elle avait pour but d'étudier pratiquement
l'application d'un projet qui permettra de rendre
accessible à tous les touristes cette véritable
merveille souterraine.

Il y a quelques années, on soupçonnait à peine
l'existence du gouffre de Padirac; jamais les pas
humains ne s'y étaient aventurés. Grâce aux ex-
plorations et aux découvertes de M. Martel,
cette grotte immense a déjà pris rang parmi les
attractions les plus puissantes et les plus juste-
ment renommées. Lorsque seront terminés les
travaux que le Club alpin se propose d'exécuter,
on verra les touristes affluer de tous les points
du monde dans ce petit coin du Quercy.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos amis la
relation de la dernière descente de M. Martel au
puits de Padirac; on la lira certainement avec
plaisir.

M. Martel était accompagné de trois amis,
MM. Rupin, Pradines, Pons, et de ses deux in-
trépides contre-maîtres, Armand et Foulquier.

On sait que le grand puits, largo de trente-
trois mètres à l'orifice, de soixante-six dans le
bas, et profond de soixante-douze mètres au
point le plus creux, présente la forme d'un im-
mense entonnoir renversé; dans le coin le plus
profond baille une ouverture donnant accès à
deux autres puits, qui conduisent à une abon-
dante fontaine située à 130 mètres sous terre.

A la suite de la fontaine s'ouvre une gran-
diose galerie suivie d'une rivière, d'un dôme co-
lossal, haut de plus de quatre-vingt-dix mètres,
de lacs et de gours nombreux dont l'ensemble
dépasse deux kilomètres de longueur, etc., etc.

Cinq jours ont été consacrés à cette laborieuse
exploration, qui avait un triple but :

1° Constater le débit de la rivière souterraine
après des pluies abondantes. (Toutes les visites
précédentes avaient eu lieu au moment des fortes
sécheresses).

2° Relever un plan exact de l'ensemble et
s'assurer qu'aucune galerie secondaire n'était
passée inaperçue.

3° Examiner les moyens les plus pratiques de

rendre accessible au public cette grotte, l'une
des plus belles du monde, mais actuellement
inabordable sans un matériel spécial et sans un
sang-froid tout particulier.

Ce triple but a été atteint, mais au prix de
quels efforts !

Le samedi 28 mars, Armand et Foulquier, par
un temps épouvantable, montaient la tente de
campement, qui faillit être enlevée plusieurs fois
par des bourrasques de neige et de pluie, et
transportaient tout le matériel, bateaux, cordes,
échelles de cordes, instruments de mesurage,
d'éclairage, provisions de bouche, etc., jusqu'au
grand Dôme, distant de la fontaine d'un kilomè-
tre environ.

Le lendemain, dimanche, à 10 heures, pre-
mière descente, navigation souterraine, marche
dans l'eau, escalades diverses.

Le lundi, à cinq heures du matin, les explo-
rateurs revenaient à la surface du sol après une
course ininterrompue de dix-neuf heures, dont
plus de douze dans l'eau !

La soirée fut consacrée à des mesurages exté-
rieurs et à des nivellements.

Le mardi, à onze heures du matin, deuxième
descente, terminée sept heures plus tard en plei-
ne nuit; presque tout ce temps a été passé dans
l'eau, et dans une eau qui n'est pas chaude :
douze degrés !

La journée du mercredi fut employée à re-
monter tout le matériel à la surface du sol, à le
démonter et à le charger.

Toutes ces opérations délicates se sont termi-
nées sans le moindre incident fâcheux, et sans
nauffrage analogue à celui du mois de septembre
dernier.

Cette nouvelle exploration a produit des ré-
sultats intéressants.

M. Martel a été servi à souhait sous le rap-
port de l'abondance des eaux.

Depuis plusieurs jours, de copieuses et inces-
santes averses tombaient sur la Causse; de tou-
tes les strates du grand puits ruisselaient d'in-
nombrables filets liquides, et de la paroi nord
jaillissaient deux sources abondantes. Toutes ses
eaux convergeaient vers le point le plus bas
(puits de la Fontaine), où elles s'engouffraient en
bruyante cascade, qu'il fallait recevoir sur le dos
pour descendre plus bas !

Le débit de la Fontaine était centuplé; elle
donnait naissance à un gros ruisseau qui, aug-
menté par la cascade provenant des puits supé-
rieurs, transformait en torrent la grande galerie
habituellement à sec.

Au lac de la Pluie, autre surprise: même en
été, il tombe des voutes de ce lac de véritables
averses (de là son nom). Cette fois, les gouttes
s'étaient transformées en véritables filets liqui-
des, toutes les bougies s'éteignent; impossible
d'avancer sans lanternes.

Dans chaque bateau, l'un des passagers rejette
incessamment l'eau en dehors, pendant que l'autre
rame rapidement pour franchir au plus vite
ce mauvais pas. Sans cette double précaution,
les embarcations seraient submergées en quelques
instants.

M. Martel a découvert dans le grand Dôme, à
soixante-dix mètres environ au-dessus du lac
inférieur, une galerie qui se dirige obliquement
en forte pente vers la rivière plane; son ouver-
ture encadre la magnifique stalactite de dix-sept
mètres appelée « la Grande Pendeloque », et la
colonne de 30 mètres qui forme un des côtés de
l'étroit passage nommé « pas du Crocodile »; on
distingue nettement, paraît-il, le stalactite et la
colonne à quatre-vingts mètres environ de dis-
tance et à soixante-dix mètres au-dessous de soi.

Lorsque la lumière électrique inondera de ses
puissants rayons ce coin de Padirac, la vue y
sera féérique... Dans le grand Dôme, à vingt-
deux mètres au-dessus du lac inférieur, se trouve
un autre lac dont les eaux sont retenues par une
merveilleuse digue de stalactites.

Lundi dernier, le trop-plein roulait en magni-
fique cascade sur la pente qui aboutit au lac in-
férieur, appelé « Lac des Gours » lac qui consti-
tue, lui aussi, une autre merveille.

Enfin, dans une petite nasse immergée dans la
rivière plane, M. Martel a pris une quarantaine
de cravettes de petite taille, toutes étaient dé-
pourvues d'yeux.

Jusqu'ici, aucune recherche n'avait été faite
au point de vue de la faune de Padirac; la dé-
couverte des crevettes aveugles fait espérer que
d'autres êtres habitent ces grandioses profon-
deurs.

Dans la nuit du mercredi, avant de sortir du
grand puits, M. Martel et ses compagnons allu-
mèrent dans le fond un grand feu pour sécher
leurs vêtements ruisselants. Eclairé en pleine
nuit par de puissantes flammes, le gouffre de
Padirac présentait un aspect fantastique; on
eut dit la gueule de l'enfer.

Quelques habitants de la commune qui se trou-
vaient là, se confondaient en exclamations admi-
ratives; ils étaient stupéfaits de l'immensité de
ce magnifique gouffre, qu'ils avaient cependant
contemplé cent fois au grand jour !

C'est que la leur du feu leur permettait de se
rendre un compte exact de ses dimensions énor-
mes, chose impossible en pleine lumière, à cause

du rétrécissement de bas en haut du grand puits.
Cette particularité de structure produit plu-
sieurs erreurs d'optique. De la surface du sol la
profondeur semble ne pas dépasser trente mètres,
et le fond paraît horizontal, quoique le côté nord
domine de vingt-cinq mètres le côté nord-est.

D'en bas, au contraire, on croirait que ce
puits s'enfoncé à plus de cent mètres, quoique en
réalité il ne pénètre qu'à soixante-douze mètres.

Il faut descendre, paraît-il au fond de cet abî-
me pour se rendre un compte exact de sa ma-
jesté. Cette opération, impraticable en ce mo-
ment, sera facile avant peu, car dans le courant
de l'été, soixante mille francs vont être consac-
rés à l'aménagement de Padirac.

Un escalier métallique descendra les amateurs
à une première profondeur verticale de soixante-
cinq mètres. De là, on s'engagera dans la grotte
latérale jusqu'à la petite rivière qui permettra
de se porter au loin, grâce à de légères embarca-
tions dont une série de lampes électriques éclair-
eront la marche.

Il y a lieu d'espérer que les travaux seront
terminés avant la fin de l'été.

L'inauguration du puits aura lieu avec une
véritable pompe au milieu des steppes calcaires
qui entourent cette curiosité naturelle.

Comme détail complémentaire sur M. Martel,
disons qu'il a couché deux jours et deux nuits
dans les profondeurs des galeries souterraines, où
il vivait de conserves dont il se munit dans tou-
tes ses pérégrinations.

Bibliographie

*Comment discerner les Styles, du VI^e au
XIX^e Siècle*, c'est sous ce titre que M. Edouard
Rouveyre, éditeur, 76, Rue de Seine à Paris,
vient de faire paraître un recueil où sont classés
méthodiquement, toutes sortes d'Objets d'Art et
de Curiosités de types définis et dont les carac-
tères spéciaux sont relevés dans les commentai-
res synthétiques de M. L. Roger-Milès, un des
auteurs qui marquent aujourd'hui dans la criti-
que et l'histoire de l'art. D'une consultation jour-
nalière, ce volume, véritable Manuel de la Cu-
riosité, ne contiendra pas moins de Mille dessins
reproduits d'après des documents originaux. Nous
le recommandons spécialement, comme étant ap-
pelé à rendre de grands services, à tous ceux de
nos lecteurs désirant décorer leurs appartements
avec goût ainsi qu'aux Experts, Amateurs et Ar-
tistes.

(Un spécimen illustré de 80 dessins, sera adres-
sé, gratis et franco, à ceux de nos lecteurs qui en
feront la demande à M. Edouard Rouveyre, édi-
teur, 76, Rue de Seine à Paris.)

THÉÂTRE DE CAHORS

Lundi 13 avril

MIGNON

Opéra-comique en 4 actes

Bourse de Paris

Cours du 11 Avril 1896

RENTES

3 0/0.....	compt.	101 20
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 50
4 1/2 0/0.....	compt.	106 10

A LA BOUTE D'OR



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

A tous les changements de saisons,
chaque personne doit, pour bien se porter,
faire une petite cure dépurative, qui ne
saurait être mieux faite qu'avec les Pilules
Suisses, 1 fr. 50 la boîte.

MALT KNEIPP

Le meilleur mélange au Café colonial
Dans toutes les Épiceries.

**LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre l'INCENDIE**

SIÈGE SOCIAL :

29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et
Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle
reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES,**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^e itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Anserlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont dé-

livrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guétiary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
& toutes les Opérations relatives
à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
BRIVE (CORRÈZE)
16 Rue du Maréchal Brune

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AFFICHAGE GÉNÉRAL & DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUBOURG & C^{ie}

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A M. DUBÉZ, DIRECTEUR
4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

LA Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales. E. LEYASSOUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
A. GRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.
Dr L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

Demander Prospectus détaillé aux Éditeurs

H. LAMIRAUT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

DIRECTION DÉPARTEMENTALE est offerte à Cahors, par la Société de Protection du Commerce et de l'Industrie, 78, rue Taitbout, à Paris. Traitement fixe et remises. Références de 1^{er} ordre dans le commerce et l'industrie sont exigées.

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence
Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

IMPUISSANCE chez l'homme STÉRILITÉ chez la femme. Pilules Spitaëls. Effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Spitaëls, pharmacien à Lille. Envoi discret.

CAPSULES de Quinine de Pelletier

INVENTEUR DE LA QUININE

Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.

UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.

Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule.

PRIX MOYEN : 4 fr. le gr. en 10 Capsules.
Dépôt dans toutes Pharmacies.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître : Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, ue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Étranger 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LATOUE.